



Communiqué
16 décembre 2016

Hausse du budget jeunesse et vie associative mais baisse de deux actions sur trois !

Analyse du Cnajep du Projet de Loi de Finances 2017

Tout comme les dernières années, le Cnajep réalise une analyse technique et politique du projet de loi de finances débattue sur le programme 163 « jeunesse et vie associative ». Cette analyse se fonde sur les documents budgétaires publiés sur le site « performance des politiques publiques ».

Cette année, dans la lecture de la loi de finances 2017, nous prenons acte d'une **augmentation du budget global** et ce dans un contexte de cadrage budgétaire contraint exigeant initialement -5% sur l'enveloppe globale du Ministère Ville, jeunesse et sports.

Malgré la ténacité d'un Ministre à maintenir un certain nombre de lignes (FONJEP, ...), nous regrettons que cette hausse globale soit concentrée pour l'essentiel sur l'action 3 de ce programme : **le service civique**. Que cette ligne budgétaire traduise l'engagement du Président de la République pour un Service civique universel n'a rien d'anormal, et les associations de jeunesse et d'éducation populaire contribuent d'ailleurs largement à cet objectif.

Cependant, **nous interrogeons le manque de soutien ambitieux pour la jeunesse et l'éducation populaire.**

Dans un contexte où il y a une urgence de cohésion sociale, où **les associations de jeunesse et d'éducation populaire** sont fragilisées bien qu'elles **incarnent des espaces où se vivent les valeurs de la République, où se construit du lien social** ; dans un moment où la place des associations est reconnue, la pertinence de leurs projets aussi tels que peut en témoigner le rapport du Député Patrick VIGNAL, **comment comprendre que les soutiens financiers aux associations ne soient pas valorisés (formation des bénévoles, ...) ?**

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire, acteurs majeurs « pour préserver notre démocratie et assurer la cohésion sociale » selon les mots du Président de la République ne méritent-elles pas plus que 0,36% du budget général de l'Etat ?

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. www.cnajep.asso.fr

Contact : Audrey Baudeau – Tel : 01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96
cnajep@cnajep.asso.fr